

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIREDEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMESCommunauté de
Communes du Pays
des Paillons

OBJET :

Renouvellement
de la convention avec Initiative
Nice Côte d'Azur pour 2020

Décision n° 20 06 15

L'an deux mille vingt, le jeudi 25 juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au Théâtre de l'Hélice, salle intercommunale Auguste Maïcon, à Contes, en séance à huis clos (pour respecter le caractère public, les débats étaient accessibles en direct par voie électronique via le site www.ccpp06.fr), sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Edmond Mari, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Messieurs Jacques Saulay, Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur, Mesdames Sandrine Gugielmino, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absent représenté : Monsieur Robert Nardelli par Madame Alexandra Russo.

Monsieur Jacques Saulay a été nommé secrétaire de séance.

Le Vice-président rappelle que, par délibération n° 19 04 14 en date du 18 avril 2019, la Communauté de Communes a renouvelé pour 2019 la convention passée avec l'association Initiative Nice Côte d'Azur (INCA) qui a pour objet d'accompagner techniquement et financièrement des projets de création ou de reprise d'entreprises avec le but de les rendre pérennes.

Cette convention prenant fin, et au vu du bilan des actions menées par INCA, le président propose de la renouveler pour l'année 2020 sur la base d'une participation financière de la Communauté de Communes de 7 000,00 € annuels.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

Vu la compétence « développement économique » tel que définie dans l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes ;

Autorise le Président à signer la convention à intervenir avec l'association « Initiative Nice Côte d'Azur », telle qu'annexée à la présente délibération ;

Décide d'allouer à l'association « Initiative Nice Côte d'Azur » une participation financière d'un montant de 7 000,00 € pour l'année 2020.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

Nombre de conseillers en
exercice : 38

Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 38
Pour : 36
Contre : 2
Abstentions : 0



**LE PRESIDENT
M. LAVAGNA**